

Privilège—M. Oberle

Le simple bon sens sur lequel repose la règle est que tous ceux qui participent au débat doivent avoir le même avantage. Par contre, des précédents font aussi voir que la règle n'a jamais voulu dire que simplement parce qu'une question est posée à un ministre au cours de la période des questions au sujet d'un document, et qu'il se lève ensuite pour nier l'existence du document, il est possible d'insister pour que le document soit déposé pour la raison que le ministre l'a mentionné. Toutefois, l'exposé n'est pas terminé et j'écouterai encore le député.

M. Oberle: Si le ministre n'est pas, comme cela semble être évident, disposé à déposer le document à ce moment-ci, je suis certes prêt à suivre la ligne de conduite responsable qu'a exposée le chef du Nouveau parti démocrate en taisant les noms des particuliers et des organisations mentionnés dans la lettre et j'aimerais lire la lettre qui est en ma possession et qui, croyons-nous, est à l'origine de toute la controverse. Elle est datée du 15 juin 1971 et porte l'en-tête du solliciteur général du Canada. On y lit:

Cher collègue,

J'ai récemment reçu un rapport renfermant des renseignements que les services de sécurité ont recueillis au sujet du concept «de l'opposition extra-parlementaire» (OEP) que préconisent les partisans de la Nouvelle gauche au Canada. Le rapport fait également état des activités de divers groupes et personnes, dont certains sont des fonctionnaires de l'État, qui appuient le concept de l'OEP et qui semblent voués à détruire l'appareil politique et l'armature sociale actuels au Canada.

Le concept de l'OEP, au sens de la Nouvelle gauche, ne signifie pas l'exercice d'activités légitimes par des groupes de pression, mais plutôt la création de contre-institutions ou d'institutions parallèles au sein de la société mais opposées à celle-ci et au processus électoral. Par le biais de ces institutions, la Nouvelle Gauche cherche à organiser et à radicaliser les classes inférieures de la société et à les constituer en force révolutionnaire capable de renverser le régime socio-politique actuel.

● (1530)

Selon un article... publié dans le... de novembre-décembre 1967, «les gens ne s'élèveront pas contre le pouvoir établi tant qu'il détiendra un mandat légitime.» Le programme radical d'opposition extra-parlementaire de la gauche est en résumé une stratégie de mouvement qui s'appuie sur un rejet total et absolu de la démocratie représentative, sur sa destruction et sur l'adoption de solutions de rechange radicales.

A Toronto, ..., contrôlé par deux membres de la rédaction de ...,

Il s'agit d'une certaine institution.

... fait partie intégrante de cette stratégie. Cet organisme cherche, par le biais d'un programme de contrôle des travailleurs et de la collectivité, et de concert avec des associations comme... à Montréal, à mettre en application le programme radical d'OEP... a, par exemple, réussi à s'infiltrer et à acquérir le contrôle de la Société Juste...

Soit dit en passant, je suppose que le premier ministre (M. Trudeau) risque d'être choqué par ce terme.

... à l'origine un groupe de citoyens légitime, et utilise cet organisme pour radicaliser le prolétariat et comme tremplin pour s'introduire dans d'autres organismes légitimes d'assistance sociale, comme le Conseil de planification sociale du Grand Toronto et la Fédération des œuvres. Par l'entremise de la Société Juste, ... a réussi récemment à se servir de la conférence des pauvres pour exposer son programme radical d'OEP et faire de la propagande révolutionnaire. ... a également joué un rôle actif dans le domaine des syndicats industriels, comme le caucus pour la réforme du Congrès du travail du Canada, s'efforçant d'établir des contacts susceptibles de se rallier à son idée d'un contrôle des travailleurs. Tout nous porte à croire que grâce à des contacts au

[M. l'Orateur.]

sein du gouvernement, ... a réussi récemment à s'assurer une subvention fédérale de \$68,000.

Des voix: Oh, oh!

M. Oberle: Il y a d'autres passages plus intéressants que j'aimerais citer si vous voulez me le permettre.

Ce qui est plus inquiétant, toutefois, c'est la présence au sein de certains ministères et organismes du gouvernement, particulièrement la SCHL, d'un petit groupe d'anciens révolutionnaires universitaires. Jusqu'à dernièrement, ce groupe était dirigé par ... de l'Union des étudiants du Canada...

Ces noms seront rendus publics sous peu et les députés pourront en prendre connaissance; cela fournira un sujet de lecture encore plus intéressant.

Ce révolutionnaire radical a quitté le pays mais ses disciples sont toujours parmi nous.

Les objectifs politiques à court terme du groupe de ... comprennent l'organisation et la radicalisation de fonctionnaires sympathisants. On tente de gagner leur appui au programme politique à long terme de révolution socialiste. Ces personnes s'occupent aussi de communiquer des renseignements du gouvernement à d'autres groupes radicaux d'un bout à l'autre du pays. Par exemple, nous avons appris qu'un membre du groupe de travail sur la jeunesse a communiqué des renseignements sur ce groupe à un membre de la Nouvelle gauche, représentant de ... à la conférence récente sur la pauvreté.

Bien que le groupe de ... soit assez restreint au sein de la Fonction publique, probablement pas plus de vingt-cinq membres, il n'empêche que la situation est troublante, car elle porte à croire que diverses personnes cherchent sciemment à utiliser à leurs propres fins les connaissances et l'influence acquises grâce à leur emploi dans la Fonction publique. C'est pourquoi j'ai joint à la présente une liste de ceux que nous soupçonnons de se livrer à des activités d'opposition extra-parlementaire d'une façon ou d'une autre ou d'être en faveur de telles activités, en recommandant que des mesures soient prises afin de faire bien comprendre à ces personnes qu'il leur incombe de ne pas divulguer des renseignements du gouvernement et afin de surveiller leurs activités de plus près.

Il ajoute: «J'ai envoyé cette même lettre à nos confrères MM. Pelletier, Munro, Lang et Marchand, et j'aborderai la question avec le premier ministre en temps opportun».

Monsieur l'Orateur, cette lettre est adressée à l'honorable Robert Andras et porte la signature de Jean-Pierre Goyer, solliciteur général du Canada. Je suis en mesure, monsieur l'Orateur, de révéler que la liste porte entre autres le nom de Walter Rudnicki, à l'époque planificateur principal de politique à la Société centrale d'hypothèques et de logement, et je suis même disposé à affirmer que ce fonctionnaire supérieur a été congédié parce qu'il figurait sur cette liste.

M. O'Connell: Monsieur l'Orateur, j'avais l'intention de parler...

M. l'Orateur: S'agit-il du même rappel au Règlement?

M. O'Connell: Oui, monsieur l'Orateur, sur un aspect précis du rappel au Règlement. En dépit du fait que l'essentiel de la lettre a été rendu public, il me semble que, par le rappel au Règlement, on demande une version expurgée de la lettre, d'où certains noms seraient omis. D'après moi, un document expurgé n'est pas un document aux termes du Règlement, ou selon l'esprit du Règlement ou des commentaires de Beaudesne. Un document mentionné ou cité par un ministre de la Couronne, s'il doit être déposé ultérieurement, doit l'être tel quel sans être modifié. Je crois donc monsieur l'Orateur, que le rappel au Règlement est sans objet puisqu'il concerne un document qui n'est pas un document au sens du Règlement.